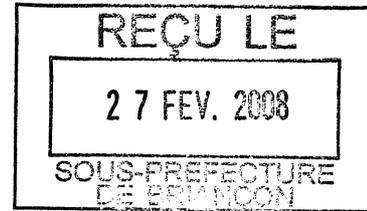




Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

18 février 2008

Le 18 février 2008 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 février 2008 en la salle du Conseil – les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 33 jusqu'au vote de la délibération n° 25
32 à partir du vote de la délibération n° 26
Pouvoirs : 1 jusqu'au vote de la délibération n° 25
2 à partir du vote de la délibération n° 26
Nombre de Votes : 34

M. Guy HERMITTE est nommé secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – M. Samuel PETERMANN – Mme Monique OLLAGNIER – M. Pierre HENG - M. Pierre Roger BLANC (représentant M. Philippe MAFFEO) – M. Rachid DJEFFAL (représentant Mme Nicole JULLIEN) – M. Jean-Pierre NARSAPA (représentant Mme Monique ESTACHY) – Mme Josiane ALPHAND (représentant Mme Chantal POGNEAUX) – Mme Catherine VALDENNAIRE - Mme Christiane PACE – M. Robert de CAUMONT (jusqu'au vote de la délibération n° 25).

Commune de Cervières : Mme Nadine CHASTEL.

Commune de La Grave : M. Jean-Paul DURAND – M. PIC Jean-Pierre (représentant M. Jean-Max DABOURDY)

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Jean FAVIER - M. Philippe GIRAUD (représentant Mme Odile FINE)

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER - M. Paul BOUCHARD – M. Claude PLEINDOUX.

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI

Commune de Névache : M. Jean Louis CHEVALIER – M. Laurent DARMAS.

Commune de Puy St André : M. Denis HEDE.

Commune de Saint Chaffrey : Mme Edith FAURE VINCENT - Mme Danièle PAVESI.

Commune de Val des Près : M. Thierry BOUCHIE – Mme Ginette CLERGET.

Commune de Villar d'Arène : M. Michel ALBERT (représentant Mme Nicole MATHONNET).

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – M. Yves THOMET – M. Bernard COLOMBAN.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION

M. Xavier CRET à M. Michel ALBERT

M. Robert de CAUMONT à M. Denis HEDE (à partir du vote de la délibération n° 26)

DÉLIBÉRATION N°25 DU 18 FÉVRIER 2008

Rapporteur : M. le Président

OBJET : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Opération Grand Site
Navettes touristiques en Clarée

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais, portant mise en œuvre de l'Opération Grand Site dans la Vallée de la Clarée et la Vallée Etroite,

Vu l'expérimentation conduite par le Conseil Général des Hautes-Alpes en collaboration avec la Communauté de Communes du Briançonnais de manière à limiter la circulation des véhicules dans la Vallée de la Clarée par la mise en œuvre de navettes touristiques,

Considérant que cette opération retenue comme une action structurante s'inscrivant dans les objectifs de l'Opération Grand Site, améliore qualitativement l'accueil tout en permettant de conserver durablement le caractère attractif et touristique de la Vallée de la Clarée en limitant la pollution sonore, atmosphérique et visuelle,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 5 février 2008,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

■ Décide de participer au financement de l'opération « Navettes touristiques en Clarée » dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Conseil Général des Hautes-Alpes.

■ Autorise le Président à signer la convention qui précisera les conditions de mise en œuvre et de financement du dispositif pour l'année 2008.

■ Dit que le montant de la participation de la Communauté de Communes du Briançonnais, compte tenu du caractère aléatoire des recettes attendues, s'établira à hauteur du tiers du coût net du dispositif, dans la limite maximale du montant inscrit au budget primitif du budget général 2008 soit 28.000 Euros.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

POUR COPIE CONFORME

Le Président,

Alain BAYROU.



Date dépôt S.P. : 25 FEV. 2008

Date affichage : 27 FEV. 2008